



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La SADC convoque la réunion conjointe des ministres chargés de l'éducation et de la formation, des sciences, de la technologie et de l'innovation qui se tiendra à Harare (République du Zimbabwe) le 20 juin 2025.**

**Le 12 juin 2025, Gaborone (Botswana) :** La réunion conjointe des ministres chargés de l'éducation et de la formation, des sciences, de la technologie et de l'innovation de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se tiendra le 20 juin 2025 à Harare, en République du Zimbabwe. La réunion sera axée sur l'examen des cadres politiques et réglementaires ainsi que sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes dans les secteurs respectifs.

Cette plateforme ministérielle de haut niveau joue un rôle important dans la promotion de l'intégration régionale, du développement et de l'innovation grâce à des investissements stratégiques dans l'éducation, la formation, la science, la technologie et l'innovation. Les ministres évalueront les progrès réalisés dans l'exécution des décisions prises au cours des réunions précédentes et examineront l'application des différents protocoles et politiques visant à renforcer la collaboration régionale. La réunion permettra également d'affiner les priorités régionales conformément à la vision plus large de la SADC, qui consiste à promouvoir une éducation inclusive et équitable, à améliorer la qualité et la pertinence de l'apprentissage, à renforcer les écosystèmes d'innovation, à soutenir la production de connaissances et à améliorer l'accès et l'utilisation des technologies au service du développement durable.

La présidence de la réunion sera assurée par l'honorable Dr Frederick M. Shava, ministre de l'Enseignement supérieur et tertiaire, de l'innovation, des sciences et du développement technologique de la République du Zimbabwe. Madame Angèle Makombo N'Tumba, Secrétaire exécutive adjointe de la SADC chargée de l'intégration régionale, représentera Son Excellence M. Elias M. Magosi, Secrétaire exécutif de la SADC.

**Les ministres examineront, entre autres, les points suivants :**

- Les rapports sur la mise en œuvre de l'Université de la transformation de la SADC (SUT), qui vise à promouvoir l'entrepreneuriat, l'innovation, le transfert de technologies et le développement des entreprises en soutien au programme régional d'industrialisation ;
- Le Cadre stratégique régional pour l'enseignement supérieur, suite à l'approbation du Cadre politique de la SADC pour l'avenir de l'enseignement

supérieur et de l'EFTP, qui fournit des orientations stratégiques pour le développement institutionnel ;

- Le cadre stratégique régional révisé pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), qui intègre les nouveaux défis tels que le changement climatique et la transformation numérique ;
- Les progrès réalisés dans la mise en œuvre et la révision du Protocole de la SADC sur la science, la technologie et l'innovation (adhéré en 2017), afin de favoriser la coopération en matière de développement et de transfert de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) entre les États membres ;
- Les mises à jour sur l'élaboration de la stratégie régionale relative aux systèmes de connaissances autochtones (IKS) et les plans de mise en œuvre de la septième politique IKS, visant à renforcer la collaboration entre les décideurs politiques, les chercheurs, les détenteurs de connaissances et les communautés ;
- La Charte de la SADC sur l'organisation des femmes dans les domaines des sciences, de l'ingénierie et de la technologie, qui favorise l'autonomisation des femmes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) par le biais de l'éducation, du leadership et de l'entrepreneuriat ;
- Le rapport qui met en avant le besoin urgent de disposer de données fiables, comparables et recueillies de manière systématique afin d'éclairer les politiques de santé scolaire et les programmes de santé destinés aux adolescents, notamment ceux axés sur la sensibilisation au VIH, la santé sexuelle et reproductive, la santé mentale et la prévention de la violence.

Cette réunion ministérielle conjointe renforce l'engagement de la SADC à bâtir une économie fondée sur les connaissances, à autonomiser les citoyens grâce à une éducation de qualité et à l'innovation, et à promouvoir un développement socio-économique inclusif et durable dans toute la région.

La réunion conjointe des ministres chargés de l'éducation et de la formation, des sciences, des technologies et de l'innovation sera précédée des réunions suivantes :

- La réunion des hauts fonctionnaires de la SADC chargés de l'éducation et de la formation, des sciences, de la technologie et de l'innovation, les 17 et 18 juin 2025.
- La table ronde ministérielle de haut niveau de la SADC sur l'alphabétisation et la notions de calcul fondamentales percutantes dans la région, le 19 juin 2025.

**Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter :**

Mme Barbara Lopi, responsable de la communication et des relations publiques par courriel à [blopi@sadc.int](mailto:blopi@sadc.int) ou Letso S. Mpho par courriel à [lmpho@sadc.int](mailto:lmpho@sadc.int) ou à [prinfo@sadc.int](mailto:prinfo@sadc.int).

.....  
**À propos de la SADC**

La SADC est une organisation regroupant 16 États membres, créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La SADC a pour mission de promouvoir une croissance économique durable et équitable ainsi qu'un développement socio-économique à travers des systèmes efficaces et productifs, une coopération et une intégration renforcées, une bonne gouvernance et une paix et une sécurité durables. L'objectif est que la région devienne un acteur compétitif et efficace sur la scène internationale et dans l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

**Publié par le Secrétariat de la SADC  
Gaborone (Botswana)**

**Le 12 juin 2025**